

***La Démocratie exige la réunion du Parlement :
vite une session extraordinaire!***

Depuis la dissolution du 9 juin, le Parlement n'a plus exercé ses missions constitutionnelles : contrôler l'action du gouvernement et faire la loi.

Emmanuel Macron a dévoyé la Constitution en maintenant au pouvoir - au-delà du raisonnable - un gouvernement démissionnaire comprenant 17 ministres-députés.

Cela dure depuis plus de 50 jours.

Ce gouvernement démissionnaire, rappelons-le, n'est pas contrôlé par le Parlement. En effet, on ne peut pas démissionner ce qui l'est déjà.

Cette manœuvre inédite est une insulte pour la grande majorité des Françaises et Français qui ont sanctionné le gouvernement sortant à 3 reprises, les 9 et 30 juin et le 7 juillet.

Elle est la négation flagrante de la volonté des électeurs qui ont sanctionné sans ambiguïté la politique libérale développée depuis 2017 par le Président de la République, politique libérale symbolisée par le recul de l'âge de départ à la retraite imposée coûte que coûte démocratiquement, alors que 93% des actifs et l'ensemble des organisations syndicales le refusaient.

Le Président de la République, enfermé dans sa tour d'ivoire, veut garder seul la main sur les institutions.

Il se veut Président, Premier Ministre et chef de parti, voire Président de groupe parlementaire. Lui seul veut décider de la viabilité d'un gouvernement, or c'est le Parlement qui vote la confiance, et non le Président qui décrète qui vote la censure.

Il refuse ainsi que le Parlement, cœur de la démocratie, pierre angulaire de la Constitution, fasse vivre le débat sur les questions graves qui se posent à la France et à son peuple : justice sociale et fiscale, effondrement des services publics, l'immense inquiétude sur le devenir de l'école publique et du système de santé, assurer la sécurité des personnes et des biens et les difficultés croissantes à se loger dignement.

Comment envisager qu'un gouvernement démissionnaire ou fraîchement nommé puisse se rendre à Bruxelles négocier le déficit de notre pays sans aucun contrôle ni aucun dialogue préalable avec le Parlement ?

Le groupe CRCE-K demande expressément la tenue d'une session extraordinaire. Notre pays, nos concitoyens en ont besoin.

Emmanuel Macron préfère orchestrer un insupportable show médiatique sur la nomination du Premier Ministre pour masquer sa volonté profonde : changer pour que rien ne change.

Cela suffit.

Le Parlement face à l'incurie du pouvoir exécutif doit pouvoir débattre et légiférer !

La signature du décret de convocation d'une telle session par le Président de la République ne doit demeurer qu'une formalité. Ce dernier doit respecter, dans l'esprit comme dans la lettre, l'article 29 de la Constitution.

Respecter la République, telle doit être la boussole d'Emmanuel Macron.

Paris, le 4 septembre 2024

**Cécile Cukierman
Présidente du groupe CRCE-K**